



Séance ordinaire du Conseil Général du 10 juin 2021

Monsieur François Egger, Président, ouvre la séance à 20h04

L'ordre du jour est le suivant :

1. Message du Président
2. Appel
3. Lecture du procès-verbal condensé de la dernière séance et approbation
4. Admission de nouveaux membres
5. Préavis municipal No 42/2016-2021 concernant les comptes communaux et le rapport de gestion 2020. Rapport de la commission de Gestion et des Finances, débat puis vote.
6. Préavis municipal No 43/2016-2021 relatif à la demande d'autorisation pour l'achat de la parcelle n° 89 sise à la rue de la Cantonale. Rapport de la commission de Gestion et des Finances, débat puis vote.
7. Préavis municipal No 44/2016-2021 concernant la vente d'une partie de la parcelle 45. Rapport de la commission de Gestion et des Finances, débat puis vote.
8. Réponses et communications de la Municipalité aux membres du Conseil
9. Divers et propositions individuelles

1. Message du Président

Monsieur François Egger souhaite une cordiale bienvenue à l'assemblée pour le dernier Conseil de la législature. Une multitude de changements ont lieu entre ces deux législatures : Tant au sein du bureau du Conseil, de la Municipalité, des commissions, des associations intercommunales. Afin de n'oublier personne, il adresse ces sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont investies au sein des diverses commissions, associations intercommunales, ainsi qu'aux membres du Conseil général. Il souhaite toutefois adresser un remerciement particulier à Tiziana, qui arrête sa fonction de secrétaire après 7 ans à ces côtés. Un magnifique bouquet de fleur lui est offert et il la remercie chaleureusement.

2. Appel

35 membres sur 66 sont présents (13 excusés, 18 absents).

Le quorum requis est atteint, le conseil peut valablement avoir lieu.

3. Lecture du procès-verbal condensé de la dernière séance et approbation

La secrétaire donne lecture du procès-verbal condensé de la dernière séance qui est accepté à l'unanimité.

4. Admission de nouveaux membres

Aucune admission n'est demandée

5. Préavis municipal No 42/2016-2021 concernant les comptes communaux et le rapport de gestion 2020. Rapport de la commission de Gestion et des Finances, débat puis vote.

Monsieur Jean-François Guex procède à la lecture du préavis et recommande d'accepter la conclusion suivante, adoptée en séance de Municipalité du 17 mai 2021 :

- Adopter les comptes communaux 2020, représentant un excédent de revenus de CHF 3 003.82, ainsi que le rapport de gestion 2020.

Rapport de la Commission de Gestion et des Finances :

Monsieur David Conne, rapporteur, donne lecture du rapport et recommande d'accepter le préavis.

Le président procède au vote et le conseil accepte le préavis à l'unanimité.

6. Préavis municipal No 43/2016-2021 relatif à la demande d'autorisation pour l'achat de la parcelle n° 89 sise à la rue de la Cantonale. Rapport de la commission de Gestion et des Finances, débat puis vote.

Monsieur Jean-François Guex procède à la lecture du préavis et recommande d'accepter la conclusion suivante, adoptée en séance de Municipalité du 17 mai 2021 :

- Autoriser la Municipalité à procéder à l'achat de la parcelle N° 89 et de prélever au maximum CHF 33 000.00 sur les liquidités communales.

Rapport de la Commission de Gestion et des Finances :

Monsieur David Conne, rapporteur, donne lecture du rapport et recommande d'accepter le préavis.

Madame Hélène Bolanz souhaite savoir en quel revêtement sera le parking. Monsieur Jean-François Guex explique que le canton impose des revêtements perméables et que des normes spécifiques seront à respecter par rapport à la proximité Veyron. Monsieur Jean-Marc Meylan souhaite savoir si l'affectation est déjà effective pour construire un parking. Monsieur Jean-François Guex répond que quand le PGA sera accepté cette zone sera parapublique. Une mise à l'enquête aura de toute manière lieu et le projet sera soumis au Conseil général.

Le président procède au vote et le conseil accepte le préavis à l'unanimité.

7. Préavis municipal No 44/2016-2021 concernant la vente d'une partie de la parcelle 45. Rapport de la commission de Gestion et des Finances, débat puis vote.

Monsieur Jean-François Guex procède à la lecture du préavis et recommande d'accepter la conclusion suivante, adoptée en séance de Municipalité du 17 mai 2021 :

- Autoriser la Municipalité à procéder à la vente d'une zone de jardin de 500m2 sise sur la parcelle communale N° 45.

Rapport de la Commission de Gestion et des Finances :

Monsieur David Conne, rapporteur, donne lecture du rapport et recommande d'accepter le préavis.

Madame Josiane Bocherens souhaite des précisions quand a la limite de la parcelle. Monsieur Jean-François Guex précise que la parcelle vendue est exactement la même que celle louée actuellement et que la limite reste à la clôture actuelle. Une zone de terrain communal a été gardée jusqu'au collègue.

Le président procède au vote et le conseil accepte le préavis à l'unanimité moins 2 abstentions.

8. Réponses et communications de la Municipalité aux membres du Conseil.

Madame Catherine Guex explique qu'un défibrillateur a été installé sur la façade de l'épicerie. Elle en explique le fonctionnement et précise qu'un cours de formation à l'usage de cet appareil aura lieu le samedi 19 juin à la grande salle de L'Isle.

La piscine couverte des Chavannes ouvre le 17 juillet et les abonnements seront en vente dès le 10 juin. Une école de natation sera mise sur pieds dès le 30 août 2021. Les divers prix d'entrées se trouvent sur www.aspicoss.ch

Monsieur Cédric Dépraz rappelle que si la quantité de déchets verts est limitée à notre déchèterie, il y a la possibilité d'amener de plus grandes quantités gratuitement à la compostière de la Venoge, en se procurant un badge à l'administration communale.

Monsieur Pascal Rossy informe que les travaux des Pâquis sont presque terminés. Il reste le marquage à effectuer. Plusieurs remerciements sur l'efficacité de la modération du trafic sont déjà parvenus à la Municipalité.

Monsieur Jean-François Guex informe que les travaux du bâtiment de la laiterie sont terminés en dehors de quelques retouches à effectuer. Un appartement est vendu, un second fait l'objet d'une vente à terme. Trois appartements sont loués et il reste un appartement de disponible. Un petit mot pour son départ de la Municipalité : Il tient à remercier l'ensemble de la population pour sa confiance ces 5 dernières années. Merci également à ces collègues de la Municipalité, aux collaborateurs communaux, à Laurent en particulier, aux secrétaires communales. C'était une belle expérience, il a beaucoup appri et eu énormément de plaisir. Il souhaite la bienvenue à Mary-Laure et à Michel.

Monsieur Jean-Marc Meylan demande des précisions par rapport à l'emplacement de l'antenne située sur le site de l'ancien réservoir. Il lui est confirmé qu'elle est située conformément à ce qui avait été annoncé, soit au coin arrière de la parcelle.

Monsieur Claude Dizerens souhaite connaître l'évolution du PGA. Monsieur Jean-François Guex explique que le PGA a été remis à l'enquête préliminaire au Canton, il a été étudié, des modifications ont été demandées, l'urbaniste a effectué un travail magnifique. Il devrait être mis à l'enquête publique complémentaire définitive, qui concernera uniquement les modifications qui y ont été apportées. Le Canton ne devrait plus s'y opposer. Les seules oppositions qu'il pourrait y avoir, sont des oppositions privées.

Monsieur Kenneth Riplinger souhaite savoir s'il y a un droit de passage par rapport à l'accès au pont du Paddock, l'accès étant souvent limité lorsque des caravanes ou des camping-cars s'y installent. Monsieur Pascal Rossy explique qu'il n'y a pas de droits de passage sur les parcelles communales. Madame Lucie Fontannaz se plaint de la vitesse à laquelle ces véhicules passent. Monsieur Pascal Rossy encourage la population à se plaindre lors de nuisances sonores ou routières. Il explique que lors du dernier séjour des gens du voyage, aucun appel provenant de La Chaux n'a été enregistré sur le journal d'appel de la gendarmerie. Monsieur Claude Dizerens souhaite savoir si ces personnes sont soumises à une taxe de séjour. Monsieur Pascal Rossy répond qu'ils sont soumis à une taxe de location de CHF 20. — par jour et par caravane.

9. Divers et propositions individuelles

Arrivée au terme de son rôle de secrétaire, Madame Tiziana Corset souhaite remercier François Egger pour l'avoir prise à ces côtés dans cette aventure, ainsi que pour la jolie relation de confiance et d'amitié. Une expérience riche en connaissances ainsi qu'humainement. Elle remercie également les membres du bureau pour les très bons

moments partagés lors des dimanches de votations. La Municipalité pour les excellents rapports entretenus, Thérèse et Sandrine pour leurs coups de mains, ainsi que les membres du Conseil pour leur confiance tout au long de ces années. Elle souhaite bonne chance à Anne et la remercie de prendre le relais. Elle part le cœur léger en sachant qu'elle remet son poste en excellentes mains.

Monsieur Jean-Marc Meylan procède à la lecture du rapport de gestion, ainsi qu'à celle des comptes 2020 de la Fondation Culturelle et Sociale de La Chaux.

Monsieur François Pidoux annonce que La Chaux 2000 revit avec quelques manifestations prévues :

10 juillet Apéritif et concert de jazz dans les jardins de La Commanderie
2. 3 et 4. Sept. 20 ans de La Chaux 2000 & 20 ans du jumelage
sous forme de fête villageoise

Il annonce toutefois que La Chaux 2000 a besoin d'un nouveau souffle. En dehors de Tiziana, tous les autres membres quittent le Comité au 31.12.2021

Les Pages Musicales annoncent les dates de leurs concerts :

11.06 – Deep Green
27.08 – Nuit du Piano
10.09 – Buclin Lucas
01.10 – Duo Tutto a Dio
03.12 – Le chœur Acratopège

Madame Hélène remercie La Chaux 2000 pour le soutien logistique et financier, ainsi que la Commune de La Chaux pour la mise à disposition du Paddock, qui permettra au Théâtre de la Ruelle de jouer « La Saga des Lehman Brothers » du 1^{er} au 17 juillet. Elle lance également un appel aux bénévoles.

Monsieur Bernard Dufour annonce que les activités des aînés ont redémarrés.

Monsieur Jean-François Guex annonce qu'un apéritif est offert à l'issue du Conseil. Il prie l'assemblée de respecter consignes en restant 4 par tables et en remplissant les fiches de présence.

Sans autre objet, le Président François Egger remercie l'assemblée pour sa présence et lève la séance à 21h33.

Le Président :

La Secrétaire :



Egger